



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 74803

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation de la mortalité sur les routes de France. Le nombre de morts sur les routes a bondi de 12 % au mois de janvier 2015, passant de 235 en janvier 2014 à 263 en janvier 2015. Cette augmentation confirme la tendance de l'année 2014 qui avait connu une hausse de la mortalité de 3,7 %, première hausse annuelle de la mortalité depuis douze ans. Face à cela, un plan de lutte de 26 mesures a été présenté fin janvier 2015. Si certaines de ses mesures paraissent intéressantes, force est de constater que l'axe « Sensibiliser, prévenir, former » soulève certaines interrogations. En effet, la création d'un site internet du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), la mise en place d'une rubrique « à l'épreuve des faits » sur le site internet de la sécurité routière (DSCR), l'ouverture de la conduite accompagnée à 15 ans ou encore la possibilité de passer l'examen de conduite à 17 ans et demi, sont autant de mesures dont la pertinence, en matière de sensibilisation, apparaît toute relative. Aussi, il souhaiterait savoir comment, dans leurs applications concrètes, ces mesures pourraient permettre de sensibiliser efficacement les automobilistes.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74803

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1293

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)